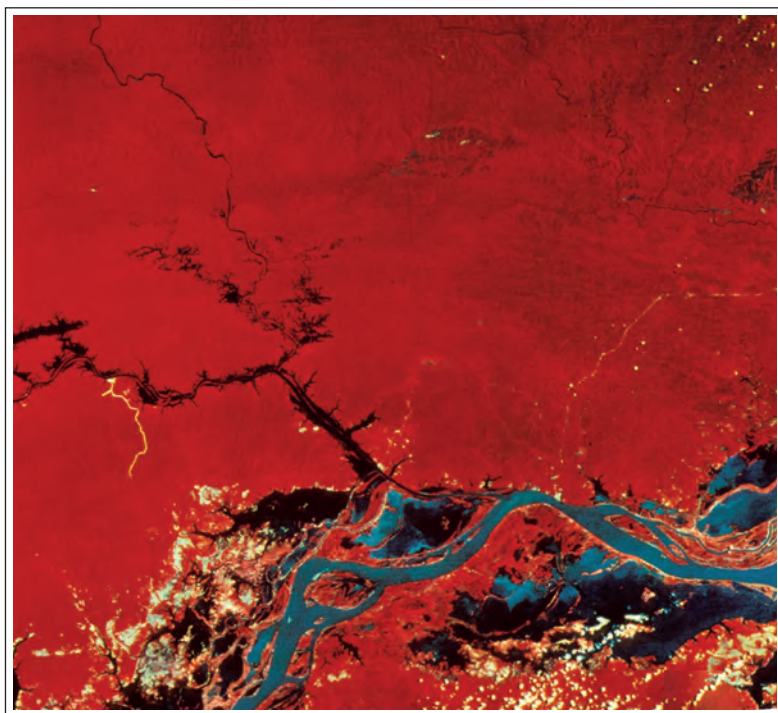

SOUS LA DIRECTION DE
Carine Chavarochette, Magali Demanget et Olivier Givre

Faire frontière(s)

Raisons politiques et usages symboliques



FAIRE FRONTIÈRE(S)

**Publié avec le concours
de la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier**

KARTHALA sur internet:
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

Couverture : Le Brésil, région de Manaus, fleuve Amazone par image satellite. Image landsat du 19/09/72. © LANDSAT IRD.

© Éditions Karthala, 2015
ISBN : 978-2-8111-1346-9

SOUS LA DIRECTION DE

Carine CHAVAROCLETTE, Magali DEMANGET
et Olivier GIVRE

Faire frontière(s)

**Raisons politiques
et usages symboliques**

Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

MSH-M
17, rue Abbé-de-l'Épée
34090 Montpellier

**Cet ouvrage a également bénéficié
du concours
de l'Institut Universitaire de France
et de l'université Joseph-Fourier – Grenoble**

Les auteurs

Anne-Laure AMILHAT SZARY, IEP de Grenoble, PACTE-CNRS.

Philippe BACHIMON, Université d'Avignon, UMR Espace-Dev.

Élise BECK, IEP de Grenoble, PACTE-CNRS.

Carine CHAVAROCLETTE, CREDA-CNRS.

Silvia CHIARINI, Aix-Marseille Université, IDEMEC-CNRS.

Magali DEMANGET, Université Paul-Valéry, Montpellier, CERCE.

Pierre DÉRIOZ, Université d'Avignon, UMR Espace-Dev.

Olivier GIVRE, Université Lumière-Lyon2, UMR EVS-CREA.

Françoise LESTAGE, Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité, URMIS.

Léo MARTINEZ, Université de Toulouse le Mirail.

Claire Cécile MITATRE, Université Paul-Valéry, Montpellier, CERCE.

Gilles DE RAPPER, IDEMEC-CNRS, Aix-en-Provence.

Xavier ROIGÉ, Universitat de Barcelona.

Lætitia ROUVIÈRE, IEP de Grenoble, PACTE-CNRS.

Pierre SINTÈS, Aix-Marseille Université, UMR TELEMME.

INTRODUCTION

Carine CHAVAROCLETTE,
Magali DEMANGET, Olivier GIVRE

Cet ouvrage porte sur les constructions mémorielles et patrimoniales transfrontalières, dans un contexte où l'on observe, avec la « mondialisation » des échanges, une double tendance au durcissement et au brouillage des frontières. Les inventions et revendications de spécificités culturelles constituent l'un des phénomènes bien connus qui accompagnent, comme à contre-courant, le décloisonnement des sociétés. Nous sommes loin, semble-t-il, de l'appauvrissement de la diversité culturelle redouté par Claude Lévi-Strauss ou encore du déclin des nationalismes initialement prévu par Eric Hobsbawm (1985). Dans un même temps, la crise de légitimité des Etats-nations n'est-elle pas la conséquence de dynamiques transnationales qui montrent combien, plus que jamais, les frontières politiques avant de diviser sont aussi traversées (Dressler, 2005) ?

Ce contexte appelle à alimenter une réflexion sur la/les frontière(s) qui oscille fréquemment, comme nous le développons plus loin, entre la dimension physique (géopolitique) et symbolique (culturelle) de la frontière. Cette bipolarité entre la matérialité et l'immatérialité de la frontière se trouve notamment exprimée par la distinction anglophone, suggérée en sciences sociales, entre la frontière physique – *border(land)*¹ – et une frontière ou limite labile, plus impalpable, élaborée au cours d'interactions sociales – *boundary*. Il y a déjà plus d'un siècle, Frederick J. Turner (1963 [1893]) avait par ailleurs souligné le rôle du concept de *frontier*, ligne mobile et ouverte, dans la construction nationale états-unienne. Cette frontière mobile, conduite à être déplacée pour l'appropriation d'un territoire jugé vacant, n'est pas sans rappeler la dimension dynamique de la limite ethnique (*ethnic boundary*) définie par Fredrik Barth (1969). En étant soutenue par les échanges sociaux, elle tend à délimiter un espace social à la fois modulable et perméable. Comment alors penser ensemble ces deux dimensions de la frontière, l'une fixée dans une matérialité géopolitique, l'autre mouvante et floue ?

1. Comme le rappelle Alvarez (1995: 449): « Borders are traditionally defined as international boundaries between nation-states [...] borderlands are both geographic regions and zones of political influence along lines drawn [...] ».

Cet ouvrage propose un ensemble d'études de cas, diverses par leurs ancrages disciplinaires, leurs choix méthodologiques et leurs terrains concrets, mais ayant toutes en commun d'examiner les rapports entre différentes représentations et pratiques de la frontière et des frontières. Si les frontières politiques ou géographiques constituent le cadre et le contexte des recherches empiriques conduites par les différents contributeurs, il y est également question de la multitude des frontières culturelles, sociales, idéologiques, ethniques, intimes que les acteurs et les groupes sociaux ne cessent d'élaborer pour se penser et entrer en relation. Notre parti pris est de considérer que toutes ces frontières, bien que de nature différente, possèdent un point commun : ni les unes ni les autres ne relèvent d'un ordre immuable, mais traduisent au contraire les dimensions fondamentalement situationnelles, interactionnelles et relationnelles de la frontière. Qu'elles procèdent de modèles politiques ou d'usages sociaux, que l'on pointe leur caractère normatif ou les réappropriations dont elles font l'objet, les frontières sont perpétuellement enactées et performées. C'est ainsi la dialectique – plutôt que la distinction – entre frontières politiques et frontières symboliques, qui constitue la prise conceptuelle centrale à notre exploration de la complexité des rapports entre les différents genres de frontières.

En mettant l'accent sur les processus d'identification ainsi que sur les constructions mémorielles et patrimoniales dans les espaces frontaliers et transfrontaliers, il s'agit notamment de ne pas s'arrêter à la seule frontière-objet, pour mettre en lumière la multiplicité des « sens de la frontière » (Green, 2012), tels qu'historiquement et culturellement construits, mais aussi vécus et pensés. Les usages culturels et sociaux de la frontière et des frontières peuvent tout autant contribuer à la production d'un imaginaire de la continuité de part et d'autre de limites physiques et politiques, que participer à leur constitution comme éléments différenciateurs. Ils peuvent consister en l'invention d'une limite intérieure pour légitimer des revendications de différente nature (ethnique, linguistique, sociale, confessionnelle) ou jouer des frontières pour alterner entre continuité et différence, voire se situer de manière volontaire dans l'entre-deux transfrontalier. En somme, ils mettent en évidence la multiplicité des « régimes frontaliers » coexistant dans un espace et une société donnés, mais aussi leur temporalité : la frontière tient d'un palimpseste qui voit la superposition d'histoires, de mémoires, d'expériences et de récits appelant à explorer ses transformations permanentes. Avec cet ouvrage, nous entendons ainsi contribuer à la perspective d'une anthropologie de la frontière en approchant celle-ci dans sa densité à la fois spatiale, sociale, mais aussi temporelle, et ici, pas seulement historique mais aussi mémorielle et patrimoniale.

Des paradoxes frontaliers contemporains à une épistémologie de la frontière

Commençons par apporter quelques éclairages épistémologiques sur cette notion, en privilégiant un point de vue anthropologique ouvert sur le dialogue pluridisciplinaire. Les recherches développées dans les pages qui suivent peuvent en effet être resituées dans un ensemble d'interrogations plus larges sur une notion qui, outre qu'elle n'est pas conçue et mobilisée de la même manière selon les champs disciplinaires, fait l'objet de nombreuses élaborations conceptuelles où se trouve souligné son caractère transversal mais également paradoxal. Liés par hypothèse au caractère interactionnel et relationnel de la notion de frontière, ces « paradoxes frontaliers » sont particulièrement mis en évidence dans le contexte de la globalisation qui, comme nous le verrons dans un premier temps, se traduit par de multiples brouillages et effacements, mais aussi proliférations et durcissements des frontières. Ils affleurent également de manière singulière au travers des processus d'identification, de constructions mémorielles et patrimoniales dans la mesure où ils donnent à lire la pluralité et l'ambivalence des pratiques et des représentations de la frontière. Or notre conviction est que ces paradoxes, loin de constituer un obstacle, renforcent le potentiel heuristique de la notion de frontière, tout en nécessitant de préciser les conditions et les limites de ses usages.

Globalisation postfrontalière ou paradigme des murs ? Mutations et persistances des frontières

De toute évidence, les mutations associées à la « mondialisation » et/ou à la « globalisation » (déréglementation néolibérale, accroissement des échanges et des mobilités, connectivité technologique, prédominance des logiques de flux et de contrôle, mais aussi mutation des Etats-nations, multiplication des instances internationales) ont transformé la notion de frontière. Ces transformations se présentent sous la forme de processus contradictoires – sinon paradoxaux, à commencer par l'« ambivalence de frontières à la fois ouvertes et fermées » (Comaroff et Comaroff, 2010 : 96), dans la grande échelle d'une économie néolibérale. La transnationalisation et la réticularisation généralisées des sociétés contemporaines (Sassen, 2007) s'accompagnent d'un processus « d'ambiguïsation des frontières [...] [qui] naît de l'absorption de la citoyenneté contemporaine dans une économie globale dont les manières et les moyens ont notamment transformé les modes de production et de consommation, l'articulation du travail salarié et du capital, la teneur de la souveraineté et de l'identité civique, les distances et les temporalités géographiques ainsi que les formes d'ordre et de sécurité qui avaient prévalu tout au long de la période moderne » (Comaroff et Comaroff, *ibid.* : 96).

C'est en particulier la notion de frontière linéaire nationale, associée au concept d'État-nation, qui connaît une remise en cause tant de ses formes concrètes que des ressorts de sa légitimité. Outre la dénonciation de leur caractère artificiel et normatif, les frontières nationales sont surtout jugées désuètes et inopérantes au regard de la diffusion mondiale de formes culturelles plus ou moins standardisées, de la dématérialisation d'une multitude de pratiques et des capacités croissantes de circulation et de connexion. La critique porte en somme sur l'association classique entre référents spatiaux circonscrits et processus identitaires, typique de la vision westphalienne de la frontière comme ligne. En mettant l'accent sur la souveraineté et le contrôle, l'homogénéité et la cohérence, cette association traduit effectivement une tendance à naturaliser la frontière, c'est-à-dire à la considérer comme un état de fait, alors même qu'elle en révèle tout l'arbitraire. Cela est généralement bien illustré par les points de passage frontaliers, dont des marquages divers attestent de la qualité frontalière : drapeaux, lignes, prescriptions et proscriptions, contrôles, signalétiques donnent à voir la frontière et ses bons (ou mauvais) usages. Ces lieux hautement normatifs mettent en lumière l'une des fonctions majeures de la frontière politique : marquer le pouvoir et la souveraineté sur un espace donné.

À la rigidité de la frontière politique est alors souvent opposée la fluidité des processus culturels. Opérant par des combinaisons de plus en plus hétéroclites entre lesquelles le sens circule et se recrée en permanence, ces processus ne peuvent plus s'envisager sous la forme fixative de cultures régionales ou nationales, ou bien d'aires culturelles dotées de traits spécifiques. L'un des présupposés majeurs de certaines théories de la globalisation réside ainsi dans l'effacement supposé des frontières que permettraient des modes de communication, de connexion, de déplacement généralisés. De là à pronostiquer – sinon à désirer – l'abolition des frontières, il y a un pas qui demeure cependant bien hypothétique au regard des dynamiques observables. En effet, le décloisonnement des sociétés s'accompagne, comme à contre-courant, de phénomènes aujourd'hui bien connus d'inventions et de revendications de spécificités culturelles, qui impliquent la fabrication ou la recréation d'une multitude de frontières (ethniques, confessionnelles, culturelles, sociales, symboliques, etc.).

Plutôt que postuler un monde sans frontières, il convient dès lors pour certains de s'interroger sur « la nature de la localité, comme expérience vécue, dans un monde globalisé et déterritorialisé » (Appadurai, 1991 : 52), en considérant le caractère translocal des processus globaux et la capacité des mouvements réticulaires à mettre en lien des « localités » portées par des individus ou des collectifs. Les processus transnationaux sont faits de franchissements de frontières qui supposent, pour les personnes et les collectifs, la capacité à exister à plusieurs échelles et à gérer plusieurs référents, à l'instar de l'habiter polytopique d'individus géographiquement pluriels, c'est-à-dire impliqués dans de multiples lieux (Stock, 2006). D'abondantes études mettent en évidence le caractère massif des processus migratoires et mobilitaires et leur impact profond tant sur les

modes d'existence que sur les sociétés traversées ou élues en terres d'installation². Élaborés entre réseaux globaux et ancrages locaux, les « territoires circulatoires » (Tarrius, 1992) que construisent et parcourent les individus mobiles appellent à « considérer des circuits, non des endroits singuliers » selon la formule de James Clifford (1997 : 36), pour qui « les centres culturels, les régions et les territoires, n'existent pas préalablement aux contacts, mais sont soutenus par eux, s'appropriant et disciplinant les mouvements incessants des gens et des choses »³.

Réticulaires et multiscalaires, les dynamiques transnationales jouent un rôle majeur dans la recomposition des sociétés et des territoires, qu'il ne semble plus possible d'appréhender comme des unités homogènes et stables. Elles génèrent des formes d'organisation politiques, économiques, sociales et culturelles qui excèdent les grilles de lecture classiques (majorité/minorité, centre/périphérie) et participent de la recomposition des sociétés comme des pouvoirs (fragmentation, pluralisation, redistribution, contestation). La relation entre « formes vertébrées » (États nationaux) et « formes invertébrées » ou « cellulaires » (phénomènes diasporiques, minorités actives, forces réticulaires), pour reprendre la distinction métaphorique proposée par Appadurai (2007), relève tout autant de l'opposition et de l'antagonisme, que de la coexistence et du besoin mutuel. La crise de légitimité des États-nations au regard des dynamiques transnationales doit alors davantage se lire comme un ensemble de rapports de force en recomposition permanente, que comme le remplacement pur et simple d'un système par un autre. En somme, si « dans notre monde contemporain, l'incapacité des gouvernements de contrôler les situations de personnes, des biens et des marchandises change la nature de l'État et des frontières » (Anderson, 2001 : 2), elle n'en signe pas pour autant la fin des frontières (Foucher, 2007) ni des États-nations, dont le rôle perdure en particulier sous la forme d'instances internationales ou transnationales (Bayart, 1996).

Il semble dès lors plus juste de pointer – autre paradoxe – un effacement et un durcissement simultanés des frontières. D'un côté, la dématérialisation relative des frontières s'observe dans la levée partielle des frontières internes de l'Union européenne, la part croissante des dynamiques transfrontalières, la dilatation d'un certain nombre de frontières internationales qui ne disparaissent pas, mais se disséminent bien au-delà des marquages limitrophes proprement dits (Wilson et Donnan, *op. cit.* : 21). De l'autre côté, des renforcements de frontières sont à l'œuvre à l'échelle du globe, dans une optique sécuritaire qui voit notamment des gouvernements équiper leurs territoires nationaux de technologies diverses (caméras, satellites, robots). Les manifestations paradigmatiques en sont les murs

2. Par exemple A. Tarrius, 2001 ; Wihtol de Wenden, 2013.

3. Le franchissement des frontières appelle ainsi une réflexion plus large sur les « pratiques de déplacement comme *constitutives* des significations culturelles, plutôt que comme leur simple transfert ou extension » (Clifford, 1997 : 3).

visant à stopper les processus migratoires (frontière américano-mexicaine, frontières extérieures méridionales et orientales de l'UE) ou matérialiser des conflits politiques (Israël/Palestine, Chypre, etc.).

À ce titre, la chute du mur de Berlin apparaît moins comme le dernier avatar de la logique des blocs que comme la préfiguration d'une modernité frontalière (Bennafla et Peraldi, 2008 : 8), qui se singularise par le déploiement de dispositifs de contrôle et de surveillance de plus en plus élaborés⁴. La frontière-front (Foucher, 1991) typique de la frontière-ligne westphalienne se double aujourd'hui de frontières-*nexus* (Bigo, 2011⁵) qui visent souvent moins un « ennemi national » identifié que des flux hétérogènes. Ceux-ci peuvent d'ailleurs tout autant prendre la forme de migrations et de diasporas économiques ou politiques (réfugiés) que de « risques » divers (criminels, terroristes, sanitaires, etc.). Cette prolifération des frontières invalide encore une fois le pronostic de suppression pure et simple des frontières sous l'effet des logiques de la mondialisation. Elle montre aussi que, si les sociétés actuelles ne semblent pas pouvoir ou vouloir se passer de limites (Foucher, *op. cit.*, 2007), les frontières politiques n'en sont pas moins constamment traversées, fut-ce dans les conditions dramatiques que l'on connaît entre le Mexique et les États-Unis ou sur les frontières méridionales de l'Europe.

La frontière en Europe, un « bien commun » ?

À ce propos, la particularité du contexte européen mérite que l'on s'y attache plus en détail, dans la mesure où, sur un continent passé de 23 États en 1919 à plus de 50 aujourd'hui, l'importance historique du fait frontalier – et de son caractère longtemps conflictuel – n'est plus à démontrer, mais aussi en raison de la forme particulière qu'y prennent aujourd'hui les dynamiques frontalières et transfrontalières. En effet, l'Union européenne constitue probablement le laboratoire le plus avancé de la création de territoires-frontières, appréhendés comme interfaces et appelés à occuper une place prépondérante dans des espaces régionaux et internationaux de plus en plus intriqués. Il faut cependant rappeler que le projet européen d'après-guerre s'est déployé sur une sorte de hantise de la frontière : aux « fragments d'Europe » (Foucher, 1993) issus des constructions nationales et vecteurs de conflits majeurs, s'ajoutait l'expérience inédite de la séparation nette, par le rideau de fer, du continent en blocs idéologiques anta-

4. Frontières États-Unis et Mexique, Cisjordanie et Israël, pour les plus connues, mais aussi lignes vertes à Chypre ou Belfast, frontières extérieures de l'UE Grèce-Turquie, Espagne-Maroc, etc.

5. Les analyses portant sur ces « contours » politiques et administratifs conduisent d'ailleurs aussi à dépasser l'idée de frontière « ligne » : en témoigne par exemple Didier Bigo (2011) qui, concernant les contrôles frontaliers, préfère parler de « nexus sécurité, frontière, immigration » : en termes organisationnels, le contrôle ne se fait plus que symboliquement aux frontières, il s'exerce avant tout en amont, par l'entremise d'une sorte de police à distance et à « distempes ».

gonistes. La chute du mur de Berlin en 1989 et la fin du « rideau de fer » ont entraîné un changement profond de paradigme frontalier, en marquant le déclin d'une conception de la frontière comme front, ligne de démarcation supposée hermétique et homogène, qui matérialisait les antagonismes avec des voisins « ennemis » et simplifiait en apparence les règles régissant les rapports entre intérieur et extérieur.

Ce changement de paradigme modifie les rapports « historiques » aux territoires nationaux, aux frontières et aux voisinages. S'observe une tendance à la requalification des frontières européennes « d'espaces pros-crits en espaces prescrits » (Velasco-Graciet, 2006). La frontière y est convertie en qualité, en ressource, voire en valeur, celles-ci étant d'autant plus effectives lorsque « les populations locales se sont approprié symboliquement ces zones et en ont fait des lieux d'expression de la transgression des normes nationales » (*ibid.*, p. 76). De conflictuels ou marginaux, les espaces frontaliers deviennent l'un des moteurs de politiques de pacification (en dépassant les antagonismes historiques matérialisés par les frontières) et de développement (en leur permettant de bénéficier économiquement de leur position d'interface) dès lors qu'ils reposent sur la notion de coopération transfrontalière, véritable label d'eupéanité (Scott, 2012 : 85). Cette nouvelle donne transfrontalière s'avère enfin propice à la représentation des frontières comme le produit d'histoires plurielles et singulières, mais également indissociables et communes, engageant en somme un nouveau partage des lieux et des mémoires de frontières. Aux enjeux historiques des frontières et à leurs qualités fréquentes de « lieux de mémoire », s'ajoute leur patrimonialisation croissante, soit leur appréhension en termes de valeur culturelle jouant un rôle dans la manière dont des groupes divers, locaux ou non (mais revendiquant alors un lien à ces territoires), se pensent et se projettent.

Plusieurs décennies, voire plusieurs siècles après leur instauration souvent conflictuelle, les frontières seraient-elles devenues un « bien commun » en Europe ? Ce serait prendre la carte de l'Union européenne pour le territoire européen, à bien considérer la multitude des contentieux de frontières qui continuent d'émailler l'Europe centrale et orientale, de l'ex-Yougoslavie ou de la Transylvanie (Botéa, 2014) à la crise ukrainienne qui s'est traduite par un changement autoritaire des frontières du pays et une menace sur son intégrité. Si elles ne sont pas regrettées, les frontières de la guerre froide, dans leur apparent équilibre géopolitique mais aussi idéologique, peuvent revêtir rétrospectivement un caractère de stabilité ou de clarté au regard des bouleversements récents. Cela, quand n'est pas pointée la désillusion née du remplacement de ces frontières « en dur » par une multitude de « frontières invisibles » qui continueraient de séparer socialement, culturellement, économiquement les Européens de « l'Ouest » et de « l'Est » (Petric et Gossiaux, 2009). Comme si la dépolitisation relative des frontières en Europe avait eu pour contrepartie leur culturalisation, les rendant parfois d'autant plus infranchissables qu'elles sont impalpables...

Patrimoines aux frontières

L'exemple européen met toutefois en lumière l'une des problématiques dont l'ouvrage entend traiter : le rôle des représentations patrimoniales et mémorielles dans les dynamiques frontalières et transfrontalières. De toute évidence, le rapport que le patrimoine entretient à la frontière est tout sauf nouveau : son rôle dans les constructions nationales ainsi que la définition des frontières politiques et des limites culturelles, est abondamment décrit (Thiesse, 1999). Ce rôle « frontalier » du patrimoine est tout sauf caduc, au regard des brouillages de frontières déjà pointés comme caractéristiques de la globalisation : « le patrimoine est devenu un élément de conjuration à l'heure où les marchés mondiaux et les migrations de masse érodent la richesse distinctive des nations et les poussent à redéfinir leur acception de la patrimonialité » (Comaroff et Comaroff, *ibid.* : 76). Au processus d'« ambiguïisation » des frontières peuvent répondre alors le « fétichisme des origines » (*ibid.*), les cloisonnements culturels et les crispations identitaires (Bayart, 2004), qu'ils soient le fait d'acteurs institutionnels ou de porteurs plus informels. Mais aussi les constructions d'imaginaire de la continuité, les mobilisations stratégiques ou pragmatiques par des acteurs de plus en plus divers d'éléments culturels et patrimoniaux (Givre et Sintès, Mitatre dans ce volume). Certes, les patrimoines et les mémoires ont longtemps été le fait de récits homogènes et unifiant, portés par des acteurs hégémoniques (Etats-nations), ce qui est toujours d'actualité. Dans les cadres officiels, la frontière-patrimoine peut alors devenir le lieu d'investissement des politiques publiques (voir Roigé dans ce volume, pour la région autonome de la Catalogne). En même temps, il apparaît dans ces contributions que les acteurs des mobilisations patrimoniales, mémorielles voire aussi culturelles et religieuses, sont diversifiés et souvent aux marges des souverainetés nationales (Chavarochette, de Rapper, Mitatre, dans ce volume).

Pour certains, patrimoine et territoire sont liés par une parenté conceptuelle : « L'un et l'autre ne participent-ils pas, simultanément, d'une double nature matérielle et idéale ? Ne remplissent-ils pas conjointement une fonction mnémonique ? N'inscrivent-ils pas le tissu social dans la continuité historique, tout en constituant de solides phénomènes culturels ? » (Di Méo, 1994 : 16). Et d'ajouter que tous deux « jouent pour la société un double rôle décisif de médiation interpersonnelle (ou intergroupe) et de ciment identitaire » (*ibid.*). Rien d'étonnant alors à ce que les éléments patrimoniaux se voient fréquemment mobilisés pour conférer une densité spatiale – et donc une dimension territoriale – à la frontière. Mais par ailleurs, les cas abondent de patrimoines frontières, lorsque des objets, sites, pratiques, ou traits culturels se voient explicitement mis en commun ou séparés, partagés ou contestés, et ce de manière flagrante dans des espaces frontaliers par nature partagés. Affleurent alors les constructions d'imaginaires de la rupture et/ou de la continuité dont sont tissées les frontières. Forçant la métaphore de Di Méo, disons que les liens de parenté (conceptuelle) entre territoire et patrimoine relèvent d'une relation

d'alliance (il s'agit de choisir un passé à un espace donné et vice versa), ceux entre territoire et frontière d'une relation de consanguinité (pas de territoire sans frontières et vice versa).

Il est en revanche plus inédit de voir la frontière devenir elle-même patrimoniale, lorsque la liminalité de certains lieux, sites ou paysages, en fait la valeur. Cette requalification de la frontière, d'obstacle ou de déchirure en valeur et en atout, accorde au patrimoine des vertus pacifiantes ou conjuratoires, non plus du brouillage des frontières, mais de leur surprésence et de leur conflictualité potentielle ou réelle. Au-delà de la problématique patrimoniale proprement dite, les contributions de ce volume envisagent ainsi différents registres d'attribution d'une valeur ou de valeurs aux frontières, qui participent de l'épaisseur culturelle et sociale que celles-ci peuvent revêtir pour leurs protagonistes, à commencer par les populations frontalières et transfrontalières. Ces qualités culturelles et sociales invitent à revenir maintenant sur l'axe central de cet ouvrage, à savoir les rapports entre frontières politiques et frontières symboliques, en particulier leurs tensions selon nous fréquemment postulées sinon entretenues par les sciences sociales – notamment en anthropologie –, mais aussi leurs complémentarités, et finalement leur appréhension dialectique rendue nécessaire par les mutations pointées dans les lignes qui précèdent. En nous attardant pour finir sur un certain nombre d'approches épistémologiques qui élargissent, de notre point de vue, le spectre théorique de ce volume, il s'agira ainsi d'interroger à nouveaux frais la notion de frontière en sciences sociales.

Quelles approches anthropologiques des frontières et de la frontière ?

Un intérêt théorique et méthodologique relativement inédit de l'anthropologie pour la thématique des frontières nous semble observable depuis les années 1990. Parmi les travaux récents mettant la frontière au cœur de leurs préoccupations, citons par exemple les ouvrages de Hastings Donnan et Thomas Wilson (1994 ; 2012) qui privilégient une lecture culturelle de la frontière comme espace social davantage que limite spatiale, par l'attention à « la manière dont les frontières sont construites, négociées et perçues “par le bas” » (Wilson et Donnan, 2012 : 8). Rappelant que « les nations et les États sont composés de personnes qui ne peuvent être réduites aux images qui en sont construites par les représentants de l'État, les médias ou le monde académique » (*ibid.* : 6), les auteurs s'intéressent à « la perméabilité autant qu'à la permanence des frontières en se focalisant sur l'adaptabilité et la rigidité des gens et des États dans leur effort pour contrôler les champs sociaux, politiques, économiques et culturels qui transcendent les frontières » (*ibid.*).

Loin de l'idée restrictive d'une frontière pensée en termes de limite, cette conception élargie invite, par une ethnographie de la frontière, à

rendre compte des vécus concrets et des dynamiques d'appartenances multiples autour de frontières nationales (Chavarochette, 2011) qui font parfois figure de paradigmes frontaliers contemporains, à l'instar de la frontière Mexique-Etats-Unis (Alvarez, 1995), sorte d'« hyperfrontière » (*hyperborder*, Romero, 2008). Ces auteurs et d'autres en appellent ainsi à une « anthropologie des frontières » (Alvarez, *ibid.*; Garduño, 2003; Dieter, Donnan, 2000; Donnan et Wilson, *ibid.*), dont les constats partagés ont été en partie exposés dans les pages qui précèdent, sous la forme de paradoxes frontaliers (effacement/renforcement; ouverture/fermeture; homogénéisation/prolifération), qui font des frontières un observatoire particulièrement pertinent des mutations sociales et politiques liées à la globalisation et de leurs ambivalences. Cette *anthropology of borderlands* s'accompagne d'un renouveau conceptuel au travers d'une terminologie mettant l'accent sur les processus et les dynamiques (*borderscapes*, *border biographies*, *bordering*, *debordering*, *rebordering*) ou examinant les apports d'autres disciplines – comme en témoigne la notion de paysage frontalier, *border landscape*, empruntée aux géographes (Donnan et Wilson, *ibid.*).

Cet intérêt récent – et en cours – ne doit cependant pas occulter les rapports ambigus que l'anthropologie a longtemps entretenu avec la notion de frontière, dont la place est souvent moindre ou mineure dans la boîte à outils conceptuelle de la discipline, à la différence de la géographie ou des sciences politiques. La principale raison semble précisément en être la distinction entre frontière politique et frontière symbolique, cette dernière constituant pendant longtemps la seule « bonne » frontière, pour dire vite, aux yeux des anthropologues. Des arguments de « tradition scientifique » renvoyant aux objets de prédilection et aux échelles d'analyse de la discipline peuvent être avancés: la volonté de mettre à jour les contenus, les structures ou les noyaux des « cultures » ne plaiderait pas en faveur des frontières « tangibles » ou géopolitiques, souvent appréhendées par les anthropologues comme des constructions artificielles, d'essence politique, imposant des délimitations rigides et arbitraires aux sociétés locales⁶. Même si l'on sait la contribution active ou passive de la discipline aux édifications nationales ou à la définition culturelle de territoires politiques (Amselle et M'Bokolo, 1985), les délimitations imposées à ces sociétés par les pouvoirs statonationaux ou coloniaux semblaient relever d'une altération accidentelle de *patterns* plus fondamentaux.

De manière symétrique, la tendance dans les approches anthropologiques a été de s'intéresser moins à ces séparations construites « depuis le haut » qu'à leurs contournements ou contestations « par le bas »⁷.

6. C'est souvent le cas, au moins implicitement, concernant les sociétés coloniales et postcoloniales, en particulier africaines, dont on dénonce depuis longtemps les limites politiques arbitraires et aveugles aux réalités ethnoculturelles, sinon intentionnellement destinées à les déstructurer en vue de les administrer et contrôler. La lecture critique de la frontière coloniale est celle d'un outil de domination.

7. Cf. par exemple Bromberger et Morel (2001), Agier (2013). Citons aussi les travaux qui traitent des « limites symboliques » et des constructions d'appartenance ethnique et

L'un des premiers réflexes méthodologique et théorique aurait ainsi été d'aborder les frontières par... leurs marges, en suggérant que, y compris dans les expériences radicales de la frontière (celles qui prévalent dans les régimes et institutions totalitaires ou dans les pratiques d'hypersurveillance de certaines frontières contemporaines), celle-ci n'est jamais monolithique ou absolue. Pointer la dimension symbolique de la frontière permettait en somme de l'instituer comme un objet d'analyse distinct de ses acceptations politiques ou géographiques. C'est le cas des approches interactionnistes de Barth (1969) qui, tout en expliquant le maintien des groupes ethniques par celui de différentes frontières d'ordre culturel, ne font que peu de cas des frontières dans leur acception politique, sauf pour pointer leurs effets de dissolution des « caractéristiques culturelles » des groupes ethniques, à l'instar des Lapons devenus un groupe minoritaire dans un ensemble englobant : « Quand la société norvégienne a connu une plus grande intégration, faisant entrer les groupes périphériques du Nord dans le système national général, il y eut une accélération brutale du processus de changement culturel » (Barth, 1995 : 239-240).

Le rejet fréquent des acceptations rigides que peut recouvrir la frontière, entendue au sens de ligne de démarcation, contraste en somme avec l'ap-pétence des anthropologues pour la multiplicité infinie des manières de relier et séparer, qui font de la production de frontières une opération à la fois nécessaire et contraignante. Ainsi, « la frontière, ce qui sépare et réunit à la fois, est nécessaire pour penser, c'est-à-dire catégoriser le monde, passer du continu au discret, percevoir l'identique et le différent, séparer des opposés, des degrés, des quasi-identités » (Monod-Becquelin, 2012). Mais elle l'est tout autant pour opérer des liaisons, ménager des passages et autoriser des franchissements, à l'instar des « traversées des frontières » chères à Jean-Pierre Vernant (2004) : insistant sur la complémentarité du dedans et du dehors, du foyer et de l'extérieur à travers les figures mythiques des divinités grecques Hestia et Hermès, l'historien anthropologue pose une question à laquelle selon lui chaque être humain se voit confronté : comment franchir les limites sans les brouiller (*ibid.*) ?

Se dessine dès lors une conception des frontières en termes d'interactions, permettant le maintien des groupes sociaux par la négociation incessante de leurs limites et de leurs rapports : « Il est clair que des frontières persistent, en dépit des flux de personnes qui les franchissent » (Barth, *ibid.*, 1995 : 204). Déjà évoqué, l'essai maintenant classique de Barth au sujet des frontières ethniques (*ethnic boundaries*⁸) est souvent présenté comme l'une des approches anthropologiques les plus convaincantes de la notion de frontière dans ses dimensions dynamiques, situationnelles et interactionnelles. En abordant l'ethnicité comme la production perpétuelle

identitaires dans le sillage des travaux de Fredrik Barth, tels Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart, ou encore Anthony Cohen, etc.

8. Il n'a pas échappé aux lecteurs francophones, et les traducteurs s'en expliquent dans une note de bas de page (Poutignat, Streiff-Fenart, 1995 : 203), que le terme-clé de l'essai de Barth est bien *boundary* (limite) et non *border* (frontière).

de signes différentiels entre groupes généralement voisins, l'anthropologue norvégien insiste sur les frontières symboliques, culturelles, sociales : celles-ci relèvent de processus à la fois distinctifs et modulables ou perméables, mais toujours soutenus par les échanges ou les contacts. Depuis, le point de vue d'une ethnologie des frontières « symboliques », aux frontières claires mais arbitraires imposées par la volonté politique, semble ainsi répondre un enchevêtrement confus mais structurant de limites culturelles.

Certes, des travaux plus récents sur le couple « limites floues, frontières vives » (Bromberger et Morel, *ibid.*) réitèrent la mise en garde : les frontières politiques ne recoupent jamais les limites culturelles ou symboliques. Mais plutôt que d'entériner une différence de nature, ils semblent pointer dorénavant leur dialectique permanente : ainsi les Etats-nations et les mouvements nationalitaires font souvent un usage fort opportun de ce flou apparent, en cooptant, voire en favorisant l'invention d'emblèmes culturels, de traditions, de patrimoines homogènes et distinctifs versés à leur crédit (*ibid.*). À la polarisation schématique entre frontières (politiques) et limites (culturelles) – parfois alimentée par des enjeux disciplinaires – répond alors la nécessité de leur examen croisé, sans subordonner l'une à l'autre. Un point de vue partagé par certaines approches géographiques appelant notamment à déconstruire un modèle westphalien de la frontière, érigé en universel, et qui jugeait de la « bonne » ou de la « mauvaise » frontière selon le degré de coïncidence ou de décalage entre le politique et le culturel, le « peuple » et le territoire (Amilhat-Szary et Fourny, 2006). En l'occurrence, c'est l'interrogation sur les nouvelles dynamiques transfrontalières européennes qui suscite la remise en cause de la notion « moderne » de frontière... en son propre foyer pour ainsi dire.

Par ailleurs, le regain d'intérêt pour la frontière en anthropologie pourrait avoir d'autres causes, en particulier une interrogation sur la tendance, sous peine de les essentialiser, à n'aborder les phénomènes culturels qu'en termes de flux, amenés à circuler, se transformer, s'hybrider et se pluraliser de manière croissante et de plus en plus vite. Sans pour autant verser dans le fixisme et nier les apports des anthropologies du « global », un certain nombre de chercheurs pointent néanmoins le caractère contre-intuitif de cette vision parfois convenue d'une culture purement fluide ou liquide, en arguant des essentialisations culturelles dont les interlocuteurs des anthropologues sont souvent eux-mêmes les premiers acteurs. Ainsi, « il est amusant que les anthropologues se donnent tant de peine aujourd'hui à nier l'existence des frontières culturelles au moment même où tant de peuples s'évertuent à en souligner l'importance. L'accroissement, tout autour du monde, de frontières clairement et consciemment établies jure avec le peu d'intérêt anthropologique pour la signification d'un tel phénomène » (Sahlins, 1998, cité par Bromberger et Morel, *ibid.* : 3).

Plaidoyer pour la « frontière épaisse »

Tout se passe au final comme si la frontière relevait d'un ordre à la fois fixatif et labile, procédant autant des manières de « nommer et classer », classiquement prêtées par l'anthropologie à toutes les sociétés humaines, que des passages, des porosités, des franchissements, des ruptures et des continuités dont sont constitués nos rapports au monde, à l'espace et au temps. À ce titre, se cantonner à inventorier la multiplicité des jeux d'homologie et de distinction par lesquels les hommes pensent le monde et se pensent eux-mêmes pourrait faire courir le risque d'essentialiser la frontière, au lieu de se pencher sur les mécanismes de sa production. Cette dernière approche implique en l'occurrence de ne pas considérer la frontière du point de vue des pôles qu'elle séparerait, mais des relations dont elle procède, qui relèvent résolument d'interactions et de voisinages sans cesse réinventés et négociés. Qu'elle concerne les frontières politiques, culturelles ou sociales, cette approche traduit des caractéristiques plus générales de la frontière : tout en marquant une limite ou le bout de quelque chose, qui peut prendre la forme de marquages variés, la frontière constitue une interface et un passage vers d'autres lieux ou d'autres états auxquels on attribue des qualités différentes. Pour risquer une formule : la frontière engage un changement d'état (et pas seulement d'État). C'est ce que suggèrent une multitude d'acceptions ou de problématiques qui entretiennent un rapport plus ou moins étroit à la frontière, telles les notions de seuil ou de liminalité mobilisées en particulier dans l'analyse des rituels (de Van Gennep à Turner) ou les délimitations qu'opèrent toutes les sociétés entre l'espace habité et l'espace non habité, à l'instar de la lisière village/brousse ou forêt en Afrique, etc.

Apparaît alors une autre caractéristique générale : les frontières impliquent des modalités de franchissement qui se voient souvent réglées sinon ritualisées, c'est-à-dire qui requièrent un ordre. Ces modes de franchissement concernent tout autant la frontière physique que la frontière sociale, ce dont témoignent une multitude de situations impliquant une pratique de la relation (des pratiques matrimoniales aux situations de guerre et de paix, etc.). La frontière engage en tout état de cause des pratiques relationnelles que l'on peut associer à des voisinages, plus ou moins considérés comme harmonieux ou conflictuels, proches ou éloignés, familiers ou étrangers mais, quoi qu'il en soit, fondamentaux dans la codéfinition et la négociation de ce qui « fait » frontière. On l'aura compris, toutes ces acceptions peuvent se doubler de dialectiques telles qu'ordre/désordre, intérieur/extérieur, soi/l'autre, etc., dont il faut là encore souligner, sous peine de les figer en catégories absolues, qu'elles relèvent moins de la ligne « étroite » (un couple d'opposition binaire) que de lieux « denses » (en reprenant le *thin* et le *thick* de Geertz).

Admettre que la frontière se présente moins comme une ligne rigide qu'une interface invite à déployer une conception de la « frontière épaisse », selon l'expression empruntée au mathématicien et linguiste